L'égalité des femmes et des hommes dans l'enseignement supérieur breton État des lieux et actions en cours

16 mai 2014

















Éléments de contexte

















Contexte national et régional

- Charte CPU/CGE/CDEFI/MESR/Ministère des droits des femmes, janvier 2013
- Conférence Permanente des chargé-e-s de mission Égalité et Diversité dans l'enseignement supérieur (CPED) et groupe de travail égalité de la CGE
- Région Bretagne : convention de partenariat « territoire d'excellence » avec le Ministère des Droits des Femmes (déc. 2012), axe enseignement supérieur et recherche
- Mise en réseau des chargées de mission au niveau















Qui sommes-nous?

- Université de Bretagne Occidentale (UBO)
- Université de Bretagne Sud (UBS)
- Université de Rennes 1 (UR1)
- Université de Rennes 2 (UR2)
- École normale supérieure de Rennes (ENS Rennes)
- Institut National de Sciences Appliquées de Rennes (INSA)
- Télécom Bretagne (TB)















L'égalité dans la population étudiante

















Un large accès à l'enseignement supérieur

Accès aux études supérieures

- les femmes sont bien voire même très bien représentées à l'université : UBO = 56%, UBS = 48%, UR1 = 51%, UR2 = 63% (pourcentage de femmes dans les effectifs étudiant-e-s)
- elles sont minoritaires dans les écoles d'ingénieur-e-s et à l'ENS: INSA Rennes = 20%, Télécom Bretagne = 29%, ENS Rennes = 33%, moyenne nationale écoles d'ingénieur =27% (pourcentage de femmes dans les effectifs étudiant-e-s)
- ⇒ 48% des filles diplômées de l'enseignement supérieur, contre 38% des garçons (chiffres nationaux; Source : INSEE, 2013);















Mais des choix de filières très contrastés

Choix de filières à l'université

- certaines filières sont très féminisées : sciences humaines et sociales, lettres et langues, droit/éco/gestion, santé
- d'autres filières sont à prédominance masculine : sport, ingénierie, sciences fondamentales.
- Exemple de l'UBS: SHS = 82% de femmes, Lettres & Langues = 60%, Droit/Eco/Gestion = 58%, Sciences fondamentales = 38%, Sciences de l'ingénieur = 12%









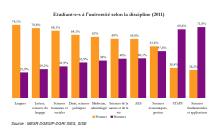






Des choix de filières très contrastés

Part hommes/femmes par filière au niveau national



- femmes sous-représentées en sciences, en ingénierie, dans les filières techniques des IUT
- sur-représentées en lettres/langues/SHS (filières aux débouchés plus aléatoires)

















Le tuyau est-il (vraiment) percé?

Répartition hommes/femmes par niveau de formation

- leaky pipeline (tuyau percé): le fait que les femmes disparaîtraient progressivement plus on avance dans le niveau de formation (puis dans la carrière académique)
- ce n'est pas le cas au niveau de nos étudiant-e-s; exemple :

	bac +1 a +3	bac +4 a +5	bac +6 a +8
UBO	52%	61%	45%
UR2	62%	67%	57%
ENS Rennes	36 %	29%	15%
INSA Rennes	22%	19%	11%
Télécom Bretagne	17%	22%	34%

















L'éducation

 48% des filles diplômées de l'enseignement supérieur, contre 38% des garçons

Source: INSEE, 2013

Et ensuite?

- Inégalité salariale homme-femme = 27% dans le privé , 18% dans le public
- En France : les femmes cadres supérieures gagnent 14% de moins que les hommes (de -5% en début de carrière à -20% après 50 ans)















L'éducation

 48% des filles diplômées de l'enseignement supérieur. contre 38% des garçons

Source: INSEE, 2013

Et ensuite?

- Inégalité salariale homme-femme = 27% dans le privé , 18% dans le public
- En France : les femmes cadres supérieures gagnent 14% de moins que les hommes (de -5% en début de carrière à -20% après 50 ans)











- ⇒ le "rendement" de l'éducation supérieure est donc statistiquement moins élevé pour une fille que pour un garçon...
- \Rightarrow impact des choix d'orientation, ainsi que d'autres facteurs...

















- ⇒ le "rendement" de l'éducation supérieure est donc statistiquement moins élevé pour une fille que pour un garçon...
- \Rightarrow impact des choix d'orientation, ainsi que d'autres facteurs...















Impact de l'amont

Des choix d'orientation en amont

- des choix d'orientation qui se font très tôt (au niveau lycée)
- et qui aboutissent à un déséquilibre des effectifs HF dans les différentes filières
- exemple : femmes extrêmement minoritaires dans certaines filières techniques des IUT ou écoles d'ingénieur-e-s (mécanique, informatique...)















Impact de l'amont

Actions de promotion vers l'amont

- Objectif : faire la promotion des métiers scientifiques et techniques auprès des jeunes femmes
- Journée "100 Femmes, 100 Métiers" (à Télécom Bretagne, et d'autres écoles d'ingénieur-e-s)
- Journée "Femmes ingénieures" (à l'INSA de Rennes)
- Journée "Filles & Maths, une équation lumineuse" (à l'INSA de Rennes, en partenariat avec l'ENS Rennes, l'Université Rennes 1 et le Rectorat)















Sensibilisation des étudiants

Exemples d'actions de sensibilisation

- Sensibilisation des futur-e-s cadres au management de la diversité en environnement professionnel; ex. à Télécom Bretagne: module "Grands enjeux du monde contemporain" (débats, entretiens); formation en ligne (société Companieros); forum du Développement Durable
- Formation des professeur-e-s des écoles; à l'UBS, intervention Genre et égalité dans le cadre du Master MEEF Professeur des Ecoles

















Sensibilisation des étudiants

Et la vie extra-scolaire?

- Réflexion sur les relations HF sur les campus (soirées, week-end d'intégration ...)
- Réflexion sur la prise en charge des (rares) cas de violence sur le campus
- Sensibilisation des étudiants du BDE (Bureau des Elèves)















L'égalité chez les personnels















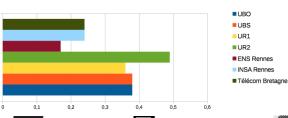


Personnels enseignants 1/2

 Les femmes sont minoritaires dans les personnels enseignants, surtout dans les grandes écoles...

Proportion de femmes

parmi les personnels enseignants













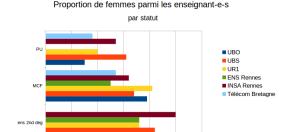






Personnels enseignants 2/2

 ... et surtout sur les postes les plus valorisés (aucune femme professeure des universités à l'ENS Rennes!)









0,00% 10,00% 20,00% 30,00%









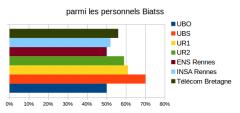


60.00%

Personnels administratifs et techniques 1/2

 Les femmes représentent la moitié ou une majorité des personnels administratifs et techniques...

Proportion de femmes















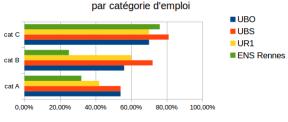




Personnels administratifs et techniques 2/2

 ... et elles sont sur-représentées sur les postes de catégorie C (les moins qualifiés).

Proportion de femmes parmi les personnels administratifs et techniques



















Actions au niveau des recrutements et des carrières

- Présence obligatoire de femmes et d'hommes dans les jurys de recrutement de tous les personnels (ENS, INSA, UBS, UR1)
- Quota de femmes et d'hommes dans les jurys de thèse (en réflexion) et HDR (UR1)
- Actions au niveau des prix et distinctions (doctorats honoris causa) (UR1)















Actions de sensibilisation et management

- Mise en place d'un rayon sur l'égalité FH à la bibliothèque (TB)
- Mise en place de pages dédiées sur le site internet (UBO, UR1)
- Charte de la parentalité (UBO)

















L'égalité dans la gouvernance

















Pilotage des établissements

- Nos 7 établissements sont présidés ou dirigés par des hommes (comme 89% des universités françaises et 88% des grandes écoles...)
- Les hommes sont majoritaires dans le pilotage : 6 femmes sur 16 vice-président-e-s à l'UBO, 5 Sur 11 à l'UBS, 5 sur 14 à l'UR1, 1 sur 3 à l'ENS.















Direction

- Les femmes sont très peu représentées dans les directions d'UFR ou de départements : aucune femme à l'ENS Rennes et l'UBS, 11 à 29% de femmes dans les autres établissements.
- Les femmes sont bien présentes dans les directions de services (ressources humaines, communication, documentation...), de 33% à 100%.









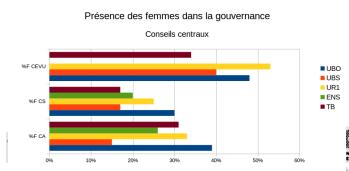






Conseils centraux

- Les femmes sont minoritaires dans les conseils centraux, sauf CEVU ou commission enseignement;
- leur participation est en hausse dans les CA ou CS (effet des lois et politiques incitatives).



Perspectives

















Quelques perspectives

- étendre le réseau des chargées de mission à d'autres grandes écoles de Bretagne (en cours),
- faire un suivi des indicateurs communs mis en place,
- développer les actions de sensibilisation des personnels et des étudiant-e-s,
- prévention du harcèlement sexuel : mise en place d'une cellule mutualisée (veille, information, accompagnement des victimes) (en cours)
- etc.















MERCI DE VOTRE ATTENTION!















